Royaume du Maroc

Ministère de l’Education nationale, de la Formation professionnelle

De l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Secrétariat d’Etat chargé de l’enseignement Supérieur

Université Cadi Ayyad

Faculté Polydisciplinaire Safi

**AVIS**

**Concours de recrutement d’un (01) professeur de l’enseignement Supérieur assistant**

La Faculté Polydisciplinaire de Safi organise le 15/06/2018 un concours pour le recrutement d’un (01) professeur de l’enseignement supérieur assistant dans la spécialité suivante :

* "Mathématiques - Informatique".

Le concours est réservé uniquement aux fonctionnaires titulaires d’un doctorat national ou d’un doctorat d’Etat ou d’un diplôme reconnu équivalent.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s’inscrire avant le **31/05/2018** sur le lien électronique suivant :

**Concours.uca.ma**

Les candidats convoqués pour l’épreuve orale sont invités à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de la faculté Polydisciplinaire de Safi avant la date de l’entretien oral :

* Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Safi portant le nom l’adresse le n° du téléphone et l’adresse électronique du candidat ;
* 02 extraits récents d’acte de naissance ;
* 02 copies légalisées de la C.I.N ;
* 02 enveloppes timbrées portant le nom et l’adresse du candidat ;
* 05 copies légalisées du diplôme du doctorat ou doctorat d’état ou équivalent ;
* 05 copies légalisées des diplômes obtenus certifiés conformes aux originaux, y compris l’attestation du baccalauréat ;
* 05 copies légalisées de la thèse du Doctorat ;
* 05 curriculum vitae ;
* 05 copies du dossier scientifique (publication, travaux de recherche),
* Copie de l’équivalence scientifique, pour les candidats ayant obtenu un doctorat à l’étranger,
* Attestation de travail,
* L’autorisation de l’Administration.

Nature et déroulement des épreuves :

Le concours de recrutement des professeurs assistants comporte les épreuves suivantes :

* Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats
* Une épreuve exposé-discussion avec le jury.

**NB** :

* La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le **31/05/2018**.
* La liste des candidats admis pour l’épreuve d’exposé - entretien sera publiée sur le portail de l’emploi public et sur le site de l’établissement concerné ainsi que le site de l’Université.
* La liste des candidats admis définitivement et la liste d’attente seront publiées sur les mêmes sites sus-indiqués.